

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

Contact: Client :

📍 Rue Vandenstein 45
6040 Jumet
Belgique

Tâche: S04780: [ELEC DOMESTIQUE CONF] Contrôle électrique domestique conformité

Feuille de travail

ID 3.479

Client

Email Client

Langue du propriétaire French (BE) / Français (BE)

Gestionnaire de réseau de distribution Ores

Numéro de compteur 32663813

Code EAN

Last Modified on 29/08/2021 19:12:20

Date du contrôle manuelle check True

Date du contrôle manuelle 27/08/2021

Lieu du contrôle manuel check

Lieu du contrôle Rue Vandenstein 45 6040 Jumet Belgique

Lieu du contrôle M

Complément d'adresse (bte, étage)

Adresse du propriétaire est = Lieu du contrôle

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

Adresse du propriétaire M

**Propriétaire (lieu du
contrôle)**

Propriétaire (client)

Installateur

TVA

Type de contrôle Viste de contrôle vente ancienne installation (Livre 1 8.4.2)

Inspecteur

Type de bâtiment Maison

Description du bâtiment:

Tension de service 1 X 400 V + N

Protection Max. 40 A

**Liaison compteur-tableau
(Type)** EXVB

**Liaison compteur-tableau
(Type-Autre)**

**Liaison compteur tableau
(section)** 4X10

**Liaison compteur tableau
(section-autre)**

Prise de terre Piquet

Résistance de terre (Ω) 20

Isolement

Nombre de tableaux 2

Général NOK

Contact direct NOK

Contact indirect NOK

Raccordements NOK

Liaisons équipotentielles NOK

Schémas NOK

Fondations avant 81

Installation électrique avant 81

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

Dispositif différentiel de tête 300mA - 40A - type A

Description de l'installation:

TD1
1 DIS BIP 40A
5 DIS BIP 20A
1 DIS BIP 16A

TD2
1 DIS BIP 40A
30MA 40A 2P TA
1 DIS BIP 32A
7 DIS BIP 20A
1 DIS BIP 25A

Test ΔI_n

ΔI_n

Infractions RGIE

Infraction RGIE V2 1501, 1502, 1505, 1061, 1062, 1605, 1607, 1216, 1809, 1815, 1819, 1091

Remarques

- Au moins trois exemplaires des schémas de l'installation électrique doivent être présents.
- Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.
- Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.
- Ce contrôle ne comprend que les parties visibles de l'installation.
- L'unité est meublée au moment du contrôle.
- Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.
- L'installation électrique est hors tension. Les mesures/contrôles (p.ex. continuité de la prise de terre) n'ont pas toutes pu être effectuées.
- L'installation électrique est hors tension. Le bon fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel ne peut pas être testé.

Conclusion

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (R.G.I.E). Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Prochain contrôle avant le : Date de l'acte + 18 mois

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

Pour le directeur,
l'inspecteur:



Filename for
x_studio_field_lhRW9

Followers	mail.followers(73987,)
Activities	mail.activity()
Messages	mail.message(92719, 92718)